



FÉDÉRATION DU COMMERCE VENDÔMOIS

Alimentation générale :

Au Marché Selommois (supérette)
5 Place de la Mairie - SELOMMES

Alimentation & produits biologiques :

SAVEURS DE LA TERRE
Quartier de la Folie - Allée de Dietrich- St OUEN

LE BIO PROCHE DE VOUS

Rue Albert Thomas – VENDÔME

LES BIO DU COIN

2B Rte de Montrieux - NAVEIL

TOUT UN FROMAGE (fromagerie, crèmerie)

17 Place St Martin - VENDÔME

Diététique

NATURHOUSE

10, Faubourg Chartrain - VENDÔME

Arts de la table/ Décoration/Jouets :

IMAGINEZ

16, rue du Change - VENDÔME

Bijouterie/Horlogerie/Joaillerie/Orfèvrerie :

BIJOUTERIE GELIN

21/23 place de la république - VENDÔME

BIJOUTERIE PSCHIEDT

75, rue du change - VENDÔME

BIJOUTERIE JAUME

41, rue du change - VENDÔME

Boucherie/Charcuterie/Traiteur :

L'ARTISANALE DU PERCHE (P. et F. HAMEAU)

Sur les marchés de Oucques (mercredi),

Vendôme (vendredi et dimanche), Cloyes/le Loir (samedi)

CHARCUTERIE Earl MAISON GIGOU

Halle du Marché couvert de Vendôme (tous les vendredis)

BOUCHERIE CHARCUTERIE Nicolas OUVRARD

46 Avenue Gérard Yvon - VENDÔME

BOUCHERIE CHARCUTERIE DU FAUBOURG

47 Faubourg Chartrain - VENDÔME



FÉDÉRATION DU COMMERCE VENDÔMOIS

Chaussures :

MAXFRED (Hommes/Femmes)

12 Place de la République - VENDÔME

Coiffure :

ESPACE COIFFURE

6 avenue Gérard Yvon - VENDÔME

Imprimerie :

CG COMMUNICATION

9 Avenue Gérard Yvon - VENDÔME

Jeux vidéo/Informatique :

DIFINTEL (Jeux vidéo neuf et occasion)

12 rue Renarderie - VENDÔME

Librairie / Papeterie :

MAISON DE LA PRESSE

15/21 rue du Général de Gaulle - VENDÔME

LIBRAIRIE PAGE 10/2

2 rue Marie Luxembourg - VENDÔME

Linge de maison :

CARRÉ BLANC

64, rue du Change - VENDÔME

Lingerie :

LES DESSOUS D'EMMA

13 place Saint Martin - VENDÔME

Auto-Ecole :

CER- Marc CHAUMETON

27 bis Avenue Gérard Yvon - VENDÔME

Bijoux fantaisie/Accessoires de mode :

ROCOCO

50 rue du Change - VENDÔME

Maroquinerie :

ALYS'SAC

20 Faubourg Chartrain - VENDÔME

Optique :

KRYS OPTIQUE PERICAT

8 rue du Général de Gaulle - VENDÔME

12 SUR 10

11 Place Saint Martin – VENDÔME

KRYS SAINT OUEN

5bis Rte de Paris – CC Carrefour Market – ST OUEN

Pâtisseries/ Chocolatiers /Salon de thé :

JEFF de BRUGES

10 Place de la République - VENDÔME

MAISON TEXIER

44, Faubourg Chartrain - VENDÔME

Parfumerie/ Institut de beauté/Esthétique :

ADN BEAUTÉ

21, Place Saint Martin - VENDÔME

NOCIBÉ

6 bis Faubourg Chartrain - VENDÔME

Photographe/ Matériel photo :

SPRINT LAB

15 rue Guesnault - VENDÔME

Plomberie/Chauffage/Climatisation/Electricité :

DAHURON SARL

Allée du Parc de Bel Air

ZA de la Vallée Saint Laurent - SAINT OUEN

Décoration/Cadeaux/Epicerie fine :

LE MELIMELO de MARIE

14 rue Renarderie - VENDÔME



FÉDÉRATION DU COMMERCE VENDÔMOIS

Prêt à porter Adultes :

CAPUCINE

12 Faubourg Chartrain - VENDÔME

LES NANAS DU 12

12 rue du Change - VENDÔME

LY COUTURE

23 rue du Change - VENDÔME

PANTASHOP

58 rue du Change - VENDÔME

Sport (articles)/Camping :

INTERSPORT

Zone Commerciale LECLERC - VENDÔME

Loisirs/Spectacles

L'HECTARE SCENE DE VENDÔME

Prend la carte sur vos abonnements et spectacles

Rue César de Vendôme - VENDÔME

Vos commerçants de Mondoubleau :

L'ARTISANALE DU PERCHE

(Patrick et Fabienne HAMEAU)

ZA La Rousselière - MONDOUBLEAU

LA CLÉ VENDÔMOISE

02 54 77 05 73

La Clé Vendômoise

Le règlement

Article 1- Grâce au système Carte Tirelire, conçu par C.E.V., et proposé par la Fédération du Commerce du Vendômois, les commerçants adhérents offrent à leurs clients des points fidélité sur le montant de leurs achats dont le pourcentage est affiché dans chaque point de vente participant.

Article 2 - Modalités : Lors d'un achat, le client présente sa Carte "Clé Vendômoise" au commerçant qui l'introduit dans son lecteur. Il enregistre sur le clavier le montant TTC. de l'achat et valide l'opération. Un ticket sera édité relatant l'opération.

Article 3 - Les points acquis du fait des achats réalisés par le client chez chaque commerçant adhérent sont cumulés grâce à la centralisation des informations des lecteurs vers le centre de gestion de C.E.V. (déclaration à la Commission Nationale Informatique et liberté N° 348361).

Article 4 - A chaque passage de la carte du client dans le lecteur d'un commerçant, il est informé du cumul de points fidélité contenu dans la carte à puce. Un ticket de caisse sera remis au client relatant l'opération.

Article 5 - A partir d'un certain montant de points acquis, le client peut les utiliser ou décider de continuer son cumul de points. Le seuil de déblocage du droit à l'utilisation du cumul de points est effectif dès la somme de 4€ atteinte.

La validité des points acquis par le client peut avoir une date limite de droit à utilisation. La durée de cette validité est de 1 an.

Article 6 - Au-delà du seuil de déclenchement, le cumul des points acquis par le client dans les commerces adhérents est utilisable, totalement ou partiellement, chez tous les commerçants adhérents. Un ticket de caisse sera édité relatant l'opération.

Article 7 - Cette carte est personnelle. Elle est valable pour le titulaire et les membres de sa famille (même nom, même adresse). En aucun cas, elle n'a de valeur financière ou fiduciaire.

Article 8 - La Carte "Clé Vendômoise" n'est pas utilisable pour des achats soumis à des conditions particulières (liquidation, vente à prix coûtant, ni pour les marchandises où la loi l'interdit). Les restrictions sont affichées par points de vente.

Article 9 - Le consommateur n'a pas la possibilité de régler intégralement une acquisition avec son cumul de points fidélité. Un différentiel doit être réglé par tout moyen traditionnel.

Article 10 - La Fédération du Commerce du Vendômois pourra faire supporter au client tout ou partie des frais de gestion de la carte "Clé Vendômoise". Le montant de ces frais et les modalités sont affichés dans les points de vente.

Article 11 - En cas de changement d'adresse, le client devra avertir la Fédération du Commerce du Vendômois par mail, téléphone ou courrier avec sa nouvelle adresse et son numéro de carte.

Article 12 - En cas de perte de sa carte, le client devra informer par mail, téléphone ou courrier la Fédération du Commerce du Vendômois qui se chargera de son renouvellement. La nouvelle carte ne comportera aucun cumul de points. Le cumul relatif à l'ancienne carte sera perdu.

Article 13 - La société C.E.V. ou la Fédération du Commerce du Vendômois, ne pourra être tenue responsable si pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'opération Carte "Clé Vendômoise" et ses modalités devaient être reportées, modifiées ou annulées.

Article 14 - Le règlement de la Fédération du Commerce du Vendômois dont dépend le client est à sa disposition chez l'ensemble des commerçants adhérents.

Article 15 - La Carte Clé Vendômoise est valable uniquement chez les commerçants adhérents à la Fédération du Commerce du Vendômois pour une durée illimitée, sauf information contraire.

Article 16 - La Fédération du Commerce du Vendômois pourra, moyennant un préavis de deux mois, interrompre à tout moment, l'opération Carte "Clé Vendômoise".

LA CLÉ VENDÔMOISE

**FACILITEZ VOUS LA
VILLE !**

**LISTE DES COMMERCES
ADHÉRENTS**

Mise à jour le 22/02/2021

Liste susceptible d'être modifiée

Fédération du commerce

Tél : 02 54 77 05 73

www.fede-commerce-vendomois.fr



FÉDÉRATION DU COMMERCE VENDÔMOIS